



**ÉDUCATION
ARTISTIQUE
& CULTURELLE**

**Aide à la mise
en place du
Parcours
d'Éducation
Artistique
et Culturelle**

Sommaire



Principes et définition

p 3



Éléments pour la mise en oeuvre des parcours

p 15



Mettre en oeuvre le PEAC

p 26



Assurer le suivi du PEAC

p 31



**PRINCIPES ET
DEFINITION**

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Dans une recherche de cohérence, de diversité, de continuité et de progressivité de la maternelle au lycée.

Le PEAC a pour objectif de:

- diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école.
- donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part ;
- mettre en cohérence enseignements et actions éducatives ;
- articuler les différents temps éducatifs (péri-scolaire, extra-scolaire)

L'éducation artistique et culturelle à l'école

Une éducation à l'art

Permettre à l'élève de se fonder une culture artistique riche, diversifiée et équilibrée par :

- ♥ la fréquentation des oeuvres et du patrimoine ;
- ♥ le développement de la créativité et des pratiques artistiques ;
- ♥ la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine.

L'éducation artistique et culturelle à l'école

Une éducation par l'art

Pour permettre une formation de la personne et du citoyen par le développement :

- de la sensibilité ;
- de la créativité ;
- des capacités d'expression et de la faculté de juger.

L'éducation artistique et culturelle à l'école

A l'école, l'éducation artistique et culturelle se déploie dans trois champs d'actions indissociables

Trois piliers

● **des connaissances** : *appropriation de repères artistiques, culturels, historiques et d'un lexique permettant d'analyser et de décrire une oeuvre, d'exprimer son ressenti et son point de vue ;*

● **des pratiques**, *individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;*

● **des rencontres** : *avec des oeuvres artistiques et des objets patrimoniaux, avec des professionnels des arts et de la culture, avec des lieux culturels.*

L'éducation artistique et culturelle à l'école

Elle s'appuie sur les enseignements obligatoires :

- arts visuels,
- éducation musicale,
- histoire des arts,
- et tous les enseignements permettant d'apporter la culture humaniste définie dans le socle.

L'éducation artistique et culturelle à l'école

Elle est organisée sous la forme **d'un parcours**, fondé principalement sur des enseignements et des projets, qui invite à penser cette éducation de **façon continue et cohérente**.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Le PEAC est l'ensemble :

- **des rencontres faites ;**
- **des pratiques expérimentées ;**
- **des connaissances acquises par l'élève dans les domaines des arts et du patrimoine.**

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

L'enseignant peut croiser différentes modalités pédagogiques à travers :

♥ **des enseignements suivis** (arts visuels, éducation musicale et histoire des arts) ;

♥ **de projets spécifiques** (les temps forts mobilisateurs au minimum, un par cycle) ;

♥ **d'actions éducatives : des dispositifs nationaux ou locales** (Ecole et cinéma, ciné-junior, propositions des structures culturelles de proximité résidences d'artistes, pratiques orchestrales et chorales, classes culturelles, semaine de la poésie, commémorations, fête de la sciences, ...).

Les défis à relever

- Permettre à **chaque jeune** d'explorer au cours de sa scolarité **les grands domaines des arts et de la culture.**

- A travers un **projet partenarial** conjuguant **les trois piliers de l'EAC au moins une fois dans chaque cycle**, soit l'exploration de 4 grands domaines à la fin du collège.


Les défis à relever

- Assurer des **liens** entre les enseignements et les projets successifs pour que l'élève tire parti des expériences passées
- Permettre à l'élève de construire la **mémoire de son parcours.**

Objectifs de formation

cf : référentiel PEAC

Piliers de l'éducation artistique et culturelle	Grands objectifs de formation visés tout au long du parcours d'éducation artistique et culturelle
Fréquenter (rencontres)	cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des oeuvres
	échanger avec un artiste, un créateur
	appréhender des oeuvres et des productions artistiques
	identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire
Pratiquer (pratiques)	utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production
	mettre en oeuvre un processus de création
	concevoir et réaliser la présentation d'une production
	s'intégrer dans un processus collectif
	réfléchir sur sa pratique
S'appropriier (connaissances)	exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
	utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel
	mettre en relation différents champs de connaissances
	mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'oeuvre



**Éléments pour la
mise en oeuvre des
parcours**

Le volet artistique et culturel du projet d'école permet de **définir la politique de l'école** pour assurer l'éducation artistique et culturelle de tous les élèves

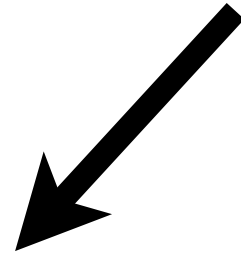
- Le parcours traduit des **choix pédagogiques du conseil des maîtres.**
- **Il s'appuie sur des ressources** internes à l'école et externes, dans le cadre de partenariats locaux, nationaux.

Le PEAC s'appuie sur **un projet** qui favorise :

- l'expérience sensible et l'expérimentation,
- la rencontre avec des œuvres, des lieux, des professionnels,
- la démarche de projet et la transdisciplinarité,
- la production créative individuelle et collective,
- la valorisation,
- la mise en mémoire structurée des expériences.

Les projets élaborés sont inscrits dans les avenants du projet d'école

Développer des actions spécifiques dans les classes

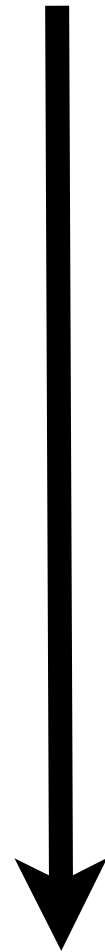


En associant des **partenaires**



En conjuguant **les trois piliers**

- 1 **Connaissances.**
- 2 **Pratiques.**
- 3 **Rencontres.**



Dans au moins **un** des grands domaines des arts et de la culture

Etat des lieux

Interroger collectivement l'existant

■ **Les projets déjà conduits** : les classes concernées, les possibilités de reconduction, les domaines culturels traversés, les enseignements impliqués, les partenaires, les formes de production et de valorisation.

→ *pour garantir à chaque jeune l'expérience de projets partenariaux ambitieux*

■ Les opportunités de **rencontres** avec les œuvres, les lieux, les professionnels de l'art et de la culture au regard des ressources de proximité et des partenariats

→ *pour multiplier les rencontres et diversifier les domaines culturels*

Etat des lieux

Interroger collectivement l'existant

- **Les savoirs, les compétences** construits à chaque niveau de scolarité à travers les enseignements et les actions éducatives
→ *pour assurer une progressivité et consolider les acquis au bénéfice du développement des élèves*
- **Les richesses humaines de l'équipe** (compétences, appétence...)
→ *pour optimiser et valoriser le potentiel de chacun*

Identifier les points d'appui des parcours EAC

Les parcours doivent pouvoir s'appuyer sur **des éléments stables et fondateurs** (projets, partenariats, ressources, démarches, thèmes d'étude...) d'une année sur l'autre afin de concerner le maximum d'élèves au sein de l'école.

■ Identifier les ressources structurelles :

- leurs modalités d'accès et d'exploitation,
- **les personnes-ressources** (intervenants, médiateur...).

■ Identifier les points les moins développés :

- diversité des domaines culturels,
- partenariat,
- démarche de projet,
- valorisation des productions,
- rencontres culturelles.

Diagnostic

Voies possibles d'évolution des pratiques existantes

- Diversifier et enrichir les domaines culturels.
- Majorer les rencontres avec les œuvres, les lieux, les artistes, les chercheurs, les scientifiques, y compris au sein des enseignements.
- Garantir au moins un projet spécifique portant sur les arts et le patrimoine à tous par cycle.
- Développer la démarche de projet, placer l'élève en situation active et lui accorder une part d'autonomie, individuellement et en groupe de pairs.

Diagnostic

- Mieux exploiter les ressources locales.
- Valoriser les productions des élèves.
- Systématiser la mise en mémoire dans la démarche d'enseignement.
- Mettre en lien et assurer la cohérence des parcours en articulant une offre à destination de tous.
- Garantir la continuité d'un cycle à l'autre.

Diagnostic

Les propositions peuvent prendre différents formats et formes

Projets sous différents formats et formes :

- *plus ou moins ambitieux*
- *concernant plus ou moins d'élèves, de classes, de partenaires*
- *des durées plus ou moins longues.*

Les projets peuvent prendre appui :

- *sur les dispositifs d'action culturelle* (Ecole et cinéma, classes culturelles, rencontre chorale, une oeuvre/une classe, semaine de la poésie, fête de la science...)



**METTRE EN
ŒUVRE LE PEAC**

Programmer le parcours des élèves

Chaque année, en tenant compte des axes et orientations définis en équipe de cycle ou d'école, les enseignants déterminent les actions programmées pour chaque classe.


Déterminer les actions en prenant en compte :

La variété des expériences pour les mêmes élèves d'une année sur l'autre (champs artistiques, projets de classe / projets en partenariat)

La répartition équilibrée et cohérente des projets entre les classes et entre les cycles (éviter par exemple le cumul de projets «lourds» pour une même classe ou la reconduction trop systématique de projets similaires pour les mêmes élèves d'une année sur l'autre)

Le lien entre rencontres culturelles et pratiques artistiques

Le contenu dans lequel l'enseignant concerné aura du plaisir à s'engager soit seul, soit en collaboration avec d'autres collègues, soit en collaboration avec un partenaire extérieur.



**ASSURER LE
SUIVI DU PEAC**

SUIVRE

De l'école au lycée, le PEAC constitue un ensemble continu et progressif dont le suivi est à même de garantir la cohérence.

- Les enseignants gardent la mémoire des actions dans un document construit par l'équipe.
- Les élèves rassemblent les éléments de leur parcours qu'ils souhaitent mettre en valeur (carnet culturel sous différentes formes).

ASSURER LE SUIVI

Les actions auxquelles l'élève a participé pourront être recensées dans un document individuel sous forme papier ou sous forme électronique.

- des rencontres faites ;
- des pratiques expérimentées ;
- des références acquises.

Sa forme doit être adaptée à l'âge des enfants. Elle est susceptible d'évoluer au cours de la scolarité.

**Cet outil n'est pas un outil d'évaluation des acquis des élèves,
mais de valorisation du parcours accompli.**